

CANALISATEUR

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Acquérir les compétences pratiques et concrètes d'ouvrier canalisateur qualifié.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salles de cours équipées (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, démonstration et mise en pratique sur le plateau technique ou sur un chantier.

- Méthode active, travail pratique individuel,
- Théorie : présentation des équipements, présentation et utilisation du matériel,
- Dossiers supports remis à chaque candidat,
- Compte-rendu de formation et d'évaluation.

PROGRAMME

PROGRAMME

CHAPITRE 1 : ÉTUDES D'OUVRAGES

CHAPITRE 2 : TECHNOLOGIE DU CANALISATEUR VRD

CHAPITRE 3 : TERRASSEMENTS ET VOIRIE - ASSAINISSEMENT

CHAPITRE 4 : ALIMENTATION EN EAU POTABLE

CHAPITRE 5 : MANAGEMENT COMMUNICATION

CHAPITRE 6 : SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

CHAPITRE 7 : ORGANISATION DE CHANTIER

CONDITIONS

Public visé : Ouvrier diplômé VRD (TP CPVR ou partiel) ou une expérience de 2 ans dans le VRD.

Personnel d'entreprise du secteur TP/VRD souhaitant acquérir des compétences complémentaires propres au métier d'ouvrier canalisateur

Pré-requis :

Savoir lire et écrire en français,

Maitriser les 4 opérations mathématiques de base.

Être capable de convertir des unités de mesure et de valeur.

Être capable de structurer mentalement en 3D.

Visite médicale :

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP 761 rue Isaac Newton Ducos

Effectif : 12 personnes maximum

Durée totale :

- 3 semaines soit 109 heures au Centre de formation.
- 2 semaines soit 78 heures sur le poste de travail dans l'entreprise

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Contrôle continu en cours de formation.

Suivi en entreprise.

Test de fin de formation.

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.